

## Rapport d'activité Année 2022 du CCAS de Saint-Aubin-du-Cormier



Une enquête vers les seniors



La gestion des demandes de logements



Le repas des aînés



L'expérimentation d'un triporteur



Les temps de rencontre du mercredi



Des ateliers collectifs numérique



Des actions partenariales

*Le mot du Président du CCAS et la Vice-Présidente du CCAS*

**Le bien être des Saint.e.s-Aubinais.e.s est au cœur de nos préoccupations.**

**La structuration du Centre Communal d'Action Sociale permet un accompagnement adapté aux besoins des habitants.**

**Nous remercions chaleureusement les bénévoles, agents et élus qui se mobilisent tout au long de l'année et qui contribuent à améliorer le quotidien de chacun favorisant le bien vivre ensemble.**



Monsieur Jérôme BÉGASSE  
Maire de Saint-Aubin-du-Cormier et Président du CCAS

Madame Catherine LEBON  
Adjointe aux affaires sociales et Vice-Présidente du CCAS

### Sommaire

1 - Le projet social en lien avec l'Analyse des Besoins Sociaux	P 3
2 - Les aides sociales légales	P 4
21 - Le registre des personnes vulnérable	
22 - Instruction des dossiers d'aide sociale	
23 - Election de domicile	
3 - Les aides facultative	P 5
31 - Convention complémentaire santé communale	
32 - Les actions de prévention.	
33 - Le repas des aînés	
4 - Les actions en faveurs de la population	P 6
41 - Attributions des demandes de secours	
42 - Les temps de rencontres du mercredi	
5 - Les partenariats	P 7
51 - Chèque eau en partenariat avec La SAUR	
52- Le Vaccibus à Saint-Aubin-du-Cormier	
53 – Equipe citoyenne Monalisa	
54 - Le Solidaribus du Secours Populaire	
55 - Le services animation seniors du CIAS	
56 - Le groupe gérontologique	
6 - Les logements	P 9
7 - Le conseil d'administration	P 10
8 - Le budget 2022	P 10
9 - Le CCAS, un lieu, du partenariat au Pôle de Services de Proximité	P 11
91 – L'accueil des usagers au CCAS	
92 – La communication	
10 - Des perspectives pour 2023	P 12
101 – Réponse à l'appel à projet du conseil départemental : budget participatif	
102 – Les perspectives	

# 1 - Le projet social en lien avec l'Analyse des Besoins Sociaux

Depuis 2020, le CCAS se structure notamment autour des résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux. Ce document qui permet de mieux connaître la population s'étoffe au fur et à mesure des focus réalisés vers les différents publics.

- En 2021 vers les jeunes
- En 2022 vers les seniors

En 2023 et 2024, l'objectif sera d'aller vers les aidants et les personnes qu'elles accompagnent.

La mise à jour de l'Analyse des Besoins Sociaux se fera courant 2023/2024 à partir des nouveaux chiffres de l'INSEE qui font suite au recensement de la population de janvier 2022.

Le projet social 2020 – 2026 est la feuille de route pour accompagner les publics les plus fragiles. Elle s'articule autour de plusieurs axes :

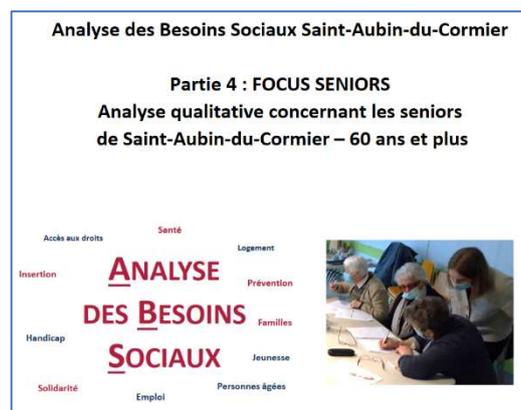
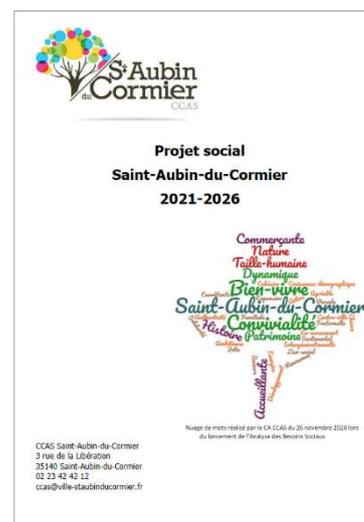
- 1) Communiquer sur les actions existantes au sein du CCAS, du Pôle de Services de Proximité (17 partenaires), et l'Espace France Services (9 opérateurs de l'Etat) ;
- 2) Continuer à repérer et s'adapter aux publics vulnérables ;
- 3) Accueillir, écouter, orienter, accompagner les personnes ;
- 4) Aider au développement du bénévolat solidaire et de la participation citoyenne ;
- 5) Définir la prévention comme pilier de l'action sociale ;
- 6) Poursuivre et développer les partenariats sur le territoire communal et intercommunal.

## Retour sur l'enquête vers les seniors

129 personnes sur les 680 personnes de 60 ans et plus de Saint-Aubin-du-Cormier ont répondu au questionnaire réalisé en partenariat avec des membres du conseil des sages.

Elles résident majoritairement dans une grande maison (+ de 3 chambres) avec un jardin et y habitent depuis plus de 10 ans. Les habitants s'y trouvent bien.

Que diriez-vous de Saint-Aubin-du-Cormier ? 3 mots pour définir Saint-Aubin



Plusieurs pistes de travail sont transmises au niveau de la municipalité et de Liffré-Cormier Communauté : accessibilité, commerces, mobilité, navette, piste cyclable, aménagements urbains (toilettes, poubelles...), entretien, résidence seniors, vie sociale, transport à la demande.

Les démarches administratives et numériques restent difficiles pour 1/3 des répondants. Les usagers font appel à leurs familles ou voisinage. Il convient de continuer à communiquer sur les services possibles au sein du Pôle de Services de Proximité notamment le CCAS, l'Espace France Services et la nouvelle permanence du mercredi matin conseiller numérique de Liffré-Cormier Communauté.

## 2 - Les aides sociales légales

### 21 - Le registre des personnes vulnérables

Dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence (PAU) le maire est tenu de mettre en place un registre nominatif pour recenser les personnes vulnérables sur la commune. Il s'agit :

- des personnes âgées de 65 ans et plus,
- des personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- des personnes adultes handicapées ou en invalidité.
- des personnes les plus vulnérables (isolées, femmes enceintes...)

Le CCAS de Saint-Aubin-du-Cormier gère le registre nominatif et procède à sa mise à jour une fois par an.

L'inscription sur le registre est une démarche volontaire. Elle peut se faire par la personne elle-même ou par un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide à domicile...) sous réserve de l'accord de l'intéressé au moment de la demande.

En cas d'évènement exceptionnel (Plan canicule, plan grand froid, inondation, pandémie) et sur recommandation de la Préfecture, les personnes inscrites bénéficieront d'une attention particulière (contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité...).

**En 2022, 37 personnes sont inscrites sur ce registre** (27 personnes en 2021 ; 29 en 2020 ; 0 en 2019).

### 22 - Instruction des dossiers d'aide sociale

Le CCAS aide à compléter les dossiers de demande de frais d'hébergement et d'obligations alimentaires.

**En 2022, 7 dossiers ont été transmis au département ou à d'autres CCAS.**

### 23 - Election de domicile



La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

La personne doit justifier d'un lien avec la commune à la date de demande d'élection de domicile, indépendamment du statut ou du mode de résidence. La domiciliation est valable un an renouvelable.

**En 2022 : 9 personnes (5 personnes seules et 2 couples) ont bénéficié de ce service. 97 courriers ont été transmis. 2 personnes ont fait la demande de renouvellement de ce dispositif.**

2021 : 7 personnes avec 62 courriers ; 2020 : 3 personnes avec 70 courriers ; 2019 : 4 personnes avec 56 courriers.

## CCAS ? Aides sociales obligatoires et facultatives ?

*Créés en 1953, les centres communaux d'action sociale (CCAS) sont chargés de l'aide sociale des communes. À cette époque, ils étaient appelés « Bureaux d'Aide Sociale ».*

*La loi du 6 janvier 1986 a changé ces institutions en CCAS, plus adaptés à la nouvelle législation sanitaire et sociale.*

*Le CCAS est un établissement public. Son rôle au sein de chaque commune est tout d'abord d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social. Mais aussi de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.*

*Les CCAS met en œuvre les solidarités et organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et les familles.*

*Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction :*

*- Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)*

*- Coordonner l'aide sociale facultative (bon alimentaire, logement d'urgence...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.*

### 3 - Les aides facultatives

Le CCAS apporte une aide ponctuelle et ne peut en aucun cas se substituer aux organismes légaux d'attribution. Il assure la coordination de son action avec celle des autres services publics et associations œuvrant sur le même territoire.

Dans le cadre de ses interventions, le CCAS s'engage à développer des actions solidaires et créer les conditions de partenariat avec des associations ou établissements relevant de son champ de compétences et des actions de prévention et/ou d'information.

Le CCAS coordonne les activités d'entraide au sein de la commune.

#### 31 - Convention complémentaire santé communale avec AXA et GROUPAMA

Une convention complémentaire santé communale a été signée en septembre 2019 avec deux partenaires AXA et GROUPAMA. Elle permet à toute personne d'avoir une complémentaire santé de base.

#### 32 - Les actions de prévention

Le CCAS souhaite mettre en place des actions de prévention, relayer des outils ou d'informer sur les actions existantes.

Cette année, en lien avec le département sur le sujet des violences conjugales : les identifier pour mieux les prévenir, avec un kit de prévention et un outil diffusé au sein du PSP le **Violentomètre**.

Le Violentomètre est un outil

d'auto-évaluation, avec 23 questions rapides à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

The image shows a purple poster titled 'STOP AUX VIOLENCES' with the text 'Conjugués, seules et seules, intra-familiales' and 'Vous pensez connaître votre relation. TESTEZ-VOUS!'. Below the poster is a vertical questionnaire titled 'Le Violentomètre' with 23 questions and color-coded response options (green for healthy, yellow for vigilance, orange for protection, red for demand).

#### 33 - Le repas des aînés

Chaque année il est proposé un repas aux personnes de plus de 70 ans de Saint-Aubin-du-Cormier et à leurs conjoints. Il s'agit d'un moment de rencontre et de convivialité autour d'un repas et d'une animation musicale.

En 2022, 165 personnes ont pu bénéficier de ce repas à l'Espace Bel Air ou en portage à domicile (en lien avec la crise sanitaire). « GT traiteur » a été mis à contribution, et sur scène l'ambiance a été assurée par « La Belle Equipe ».



Tout comme les années précédentes, les élèves du Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier avec leurs encadrants ont participé à l'organisation du repas en réalisant la décoration de table et en assurant le service. Ils étaient aidés par une équipe bénévoles.



## 4 - Les actions en faveur de la population

### 41 - Attributions des demandes de secours

Les aides financières peuvent être attribuées lors de situations transitoires, lorsqu'une situation change et avant d'avoir les droits légaux (séparation, retraite) afin de faire face à des délais de traitement de dossiers excessifs.

Le CCAS de Saint-Aubin-du-Cormier peut accorder 3 types d'aides :

- Bon alimentaire en lien avec Carrefour Market
- Bon carburant en lien avec Carrefour Market
- Aide remboursable (prêt)

Ces aides sont conditionnées à la rencontre préalable avec un travailleur social et donc une orientation de leur part.

**En 2022, des aides ont été réalisées pour un montant de 654,14 € dont :**

- 6 bons pour l'achat de denrées alimentaires pour un montant de 133,14 €
- 1 bon pour carburant d'un montant de 20 €
- 3 aides financières par des aides remboursables soit 1 489 €

**Ces aides remboursables sont significatives et ont permis aux personnes de s'équiper soit d'une voiture, d'un réfrigérateur ou d'attendre le versement d'une retraite.**

En 2021 : 439 € aides accordées

En 2020 : 931,82 €

En 2019 : 832,77 €



L'équipe locale du Secours Catholique - Caritas France vient en complémentarité pour des colis d'urgence.

L'arrivée en 2022 du Solidaribus du Secours Populaire de Fougères, apporte une autre réponse alimentaire supplémentaire avec une distribution tous les 15 jours.



### 42 - Les temps de rencontres du mercredi

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement, 10 après-midis d'animations "temps de rencontres" ont été proposées aux habitants afin de créer ou de maintenir du lien social : balade autour de l'étang, jeux, ateliers crêpes chocolats de Noël....



C'est 14 personnes de 50 à plus de 90 ans qui ont pu en bénéficier en présence de bénévoles.

Trois rencontres ont permis d'aller à la rencontre des jeunes de l'accueil de loisirs, une autre pour expérimenter un vélotriporteur. Et les rencontres de juillet et d'août ont permis de partager un repas pique-nique au jardin d'Odile.



## 5 - Les partenariats

### 51 - Chèque eau en partenariat avec La SAUR



Une convention a été réalisée en 2019 pour 10 ans entre la SAUR, la mairie de Saint-Aubin-du-Cormier et le CCAS pour permettre aux foyers les plus modestes (Quotient familial inférieur à 599 €) de bénéficier d'une réduction sur leur facture de fin d'année.

**En 2022, 14 foyers ont bénéficié du dispositif pour un montant total de 360,50 €**

En 2021, 18 foyers ont bénéficié du dispositif pour un montant total de 477 €.

### 52- Le Vaccibus à Saint-Aubin-du-Cormier

Le 17 février 2022 de 11h00 à 18h15, une quinzaine de personnes ont pu bénéficier d'une vaccination contre la Covid-19. Cette action portée par l'ARS a pu se réaliser par la mise en place par les services techniques de la ville du cheminement à l'Espace Loisirs et Culture. Des bénévoles et élus ont assuré l'accueil avec des professionnels de santé.



### 53 – Equipe citoyenne Monalisa

SOLIDARITÉ "SENIORS"

## CRÉATION D'UNE ÉQUIPE CITOYENNE

La crise sanitaire a fortement impacté la vie sociale de tous, et notamment des plus fragiles. Afin de les accompagner, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place des actions spécifiques : envoi de courriers, appels téléphoniques, visites de courtoisie, après-midi d'animations en collectif...

Au printemps, un questionnaire à destination des "seniors" a été diffusé aux habitants de 60 ans et plus dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux réalisée par le CCAS. Nous avons pu identifier les personnes qui se sentent seules, et qui aimeraient bénéficier de visites ou participer à des temps de rencontre. Cela nous a également permis de mettre à jour le registre des personnes vulnérables. Ces personnes bénéficient d'une attention particulière, notamment pendant les périodes de crises (crise sanitaire, plan canicule...). À ce jour, 39 personnes sont inscrites sur ce registre dans la commune.

Le CCAS est accompagné des membres du conseil d'administration, des élus et des habitants sollicités ponctuellement pour nous venir en aide. Nous avons la volonté de poursuivre ces actions, de les pérenniser, les structurer et les développer car elles répondent aux besoins de la population. Le CCAS a donc décidé d'adhérer au réseau MONALISA : Mobilisation Nationale contre l'isolement Social des Agés. L'adhésion à ce réseau permet au CCAS de créer une équipe de bénévoles (équipe citoyenne) à taille humaine qui agit pour recréer des liens avec les personnes âgées.

Un partie  
de l'équipe Citoyenne



Une réunion publique d'information et de présentation du dispositif a eu lieu le 20 juin. Certains habitants ont la volonté de s'investir auprès du CCAS et ont signé la charte d'engagement pour intégrer notre équipe citoyenne. Une 2<sup>de</sup> réunion a eu lieu début septembre afin de coordonner les modalités d'intervention des uns et des autres, en fonction des souhaits et des disponibilités de chacun, mais aussi de réfléchir à de nouveaux projets au profit de nos aînés.

**Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec :**

Jacqueline Le Quéré ou Catherine Le Bon  
02 23 42 42 12 (CCAS)

LE GRAND-STAUBIN N° 19 11

*Mona Lisa*  
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

## 54 - Le Solidaribus du Secours Populaire

Depuis février 2022, le Secours Populaire organise une distribution alimentaire avec le Solidaribus. Le CCAS en lien avec la mairie a signé une convention de mise à disposition de la salle Accolade pour le mardi après-midi tous les 15 jours.



L'équipe bénévole peut bénéficier de « la ramasse » à Biocoop de Saint-Aubin-du-Cormier pour des produits frais.

En 2022, 89 colis alimentaires ont été distribués à 21 foyers soit 43 bénéficiaires.

## Liffré = Cormier COMMUNAUTÉ

**55 - Le service animation seniors du CIAS** (Centre Intercommunal d'Action sociale) de Liffré-Cormier Communauté, avec la collaboration de nombreux partenaires, a organisé la 12<sup>e</sup> édition de la Semaine Bleue du **17 au 21 octobre 2022**. Le thème national était cette année « **Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues** ».

3 animations ont eu lieu sur Saint-Aubin-du-Cormier

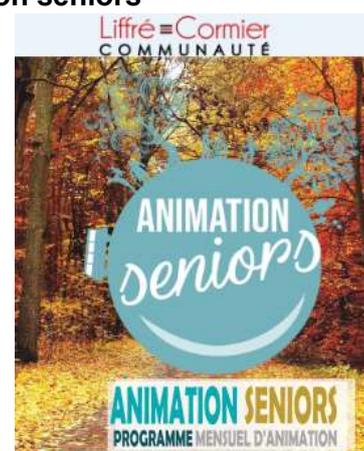
- L'atelier numérique au PSP
- Une animation en Gallo salle des Halles
- La 1<sup>re</sup> Balade Bleue avec 80 personnes au rendez-vous organisée autour de l'Espace Bel Air



## Le service animation seniors

organise tout au long de l'année des animations. Plusieurs personnes de Saint-Aubin-du-Cormier bénéficient de ce service.

Un fois par an, un séjour adapté de quatre jours est organisé en partenariat avec les établissements du territoire hébergeant des personnes âgées dépendantes dans un site propice à la détente et au dépaysement.



## 56 - Le groupe gérontologique de Liffré-Cormier Communauté est

une instance collégiale, copilotée avec le CLIC de Haute Bretagne. Il réunit de nombreux partenaires du territoire. Il permet un échange autour des questions liées au vieillissement, à la perte d'autonomie et au soutien des aidants. Cela permet une cohérence de proposition adaptée.



## 6 - Les logements

Le CCAS gère 9 logements, dont 1 logement d'urgence utilisé 280 jours en 2022 soit 76 % de l'année.

En 2022, 4 logements ont été mis en vente et un T5 (4 chambres) a été transformé en colocation. Voici l'extrait du Grand Staobin N°19 septembre 2022



décryptage



### LE LOGEMENT PARTAGÉ

L'enquête "jeunesse" réalisée l'an passé et portée par le CCAS<sup>1</sup>, dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux, a mis en avant une problématique d'hébergement pour des stagiaires, apprentis ou saisonniers. Les membres du conseil d'administration du CCAS ont alors validé, au cours du débat d'orientation budgétaire, le fait de transformer un appartement de type 5, appartenant au CCAS, en un logement partagé.



Grâce à la mobilisation d'agents de la ville, d'élus et d'habitants, nous avons pu meubler et équiper le logement en grande partie à l'aide de dons.

Depuis la rentrée, nous pouvons accueillir 4 jeunes simultanément pour des périodes allant de 1 mois à une année scolaire. En contrepartie, nous demandons un loyer d'un montant de 250 € mensuel, charges comprises (eau, électricité, internet). En attendant leur arrivée, nous avons accueilli un jeune stagiaire qui intervenait dans le cadre des événements culturels organisés par notre ville durant la période estivale.

*1 Centre Communal d'Action Sociale*

**Plus d'informations sur le site de la ville :** "Saint-Aubin au quotidien / Solidarités / Logement co-location".

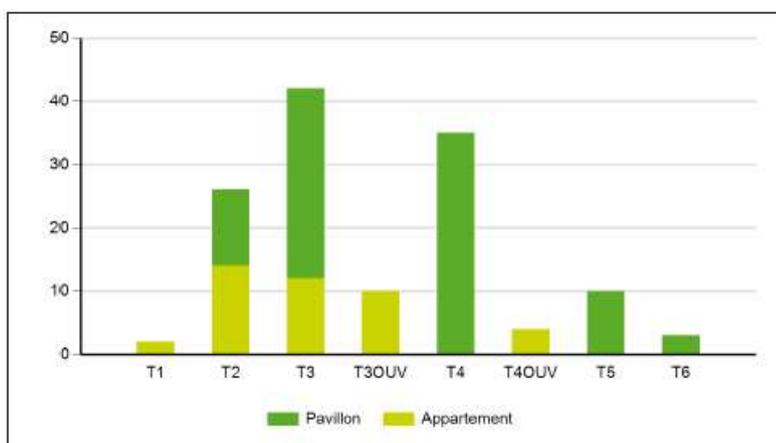
Le CCAS a mis en place une **commission logement** depuis 2 ans. Elle s'est réunie 6 fois en 2022.

**Néotoa**, bailleur social a un parc de 132 logements à Saint-Aubin-du-Cormier qui se répartissent en 90 pavillons et 42 appartements.

En 2022, il y a eu très peu de libérations de logements (6). Les seuls logements libérés étaient de petites tailles T1, T2, T3.

Cela révèle à la fois des résidents contents d'être sur Saint-Aubin-du-Cormier et la difficulté de trouver à se loger, du fait de l'augmentation des loyers dans le parc privé.

Au 31 janvier 2023 : 100 foyers demandent Saint-Aubin-du-Cormier en premier choix (83 en janv. 2022) et 43 foyers en second choix (37 en janv. 2022).



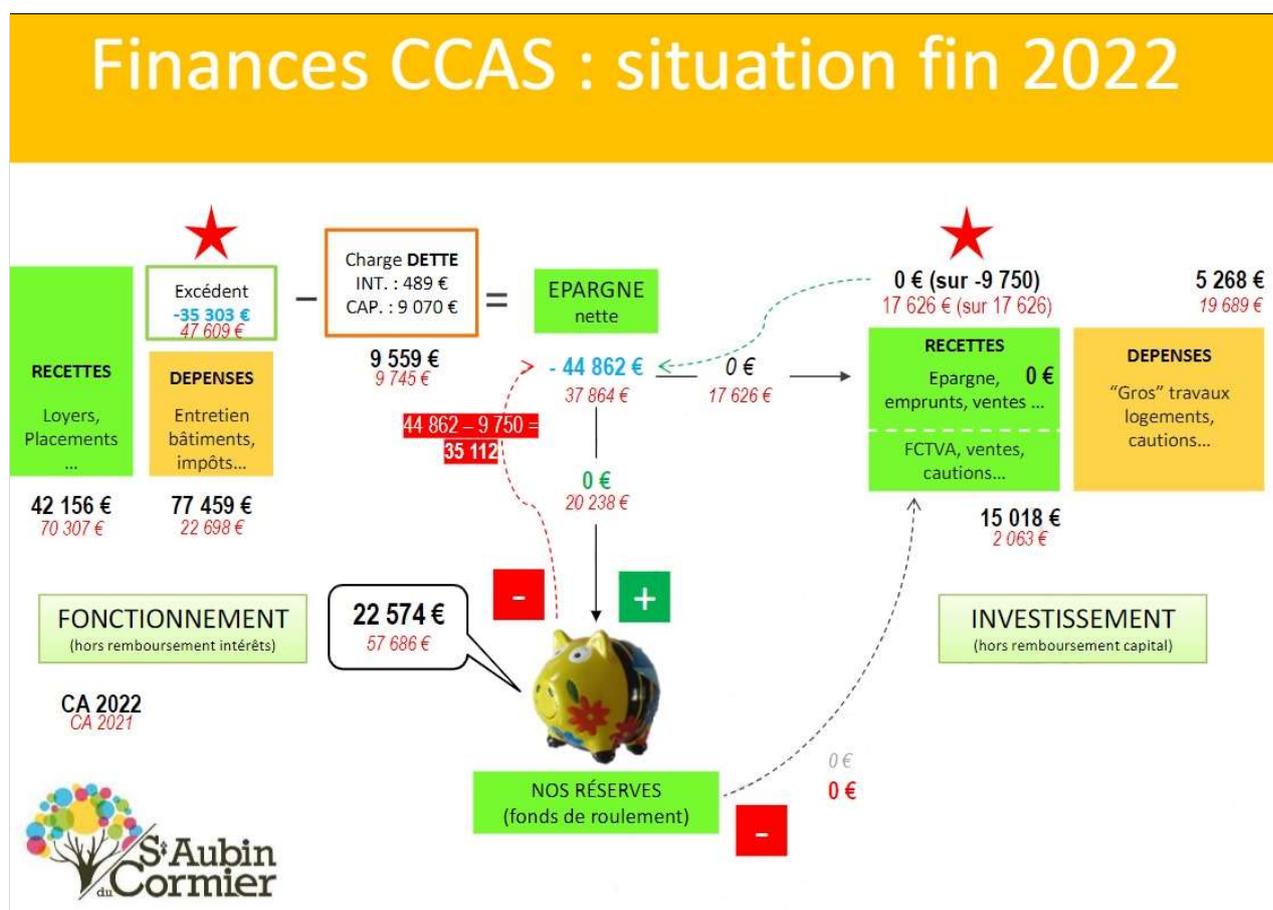
*Parc Néotoa à Saint-Aubin-du-Cormier au 5 avril 2022*

## 7 - Le conseil d'administration - CA

Le conseil d'administration est composé de 17 personnes, 9 membres élus dont le maire qui est président de droit et 8 personnes cooptées par rapport à leurs compétences et expertises en lien avec les 4 publics suivants : les familles, les personnes vulnérables, les personnes âgées et les personnes porteurs de handicaps.

Les 6 conseils d'administration de l'année 2022 ont permis de débattre sur les orientations budgétaires, de voter le budget primitif et l'évolution du plan comptable. Mais aussi d'échanger pour mettre en place des actions et des animations. Le conseil a aussi validé le projet de ventes de 4 logements et le règlement de copropriété en vue de sa création.

## 8 – Le budget 2022



★ Dans le budget de fonctionnement, on constate plus de dépenses que de recettes, cela étant lié à 2 éléments : moins de loyers du fait de la mise en vente de 4 logements, et des dépenses pour les diagnostics et préparation d'une copropriété. On note encore que l'année 2022 prend en compte 2 années de mise à disposition d'un agent communal (dépense 2021 et 2022).

★ Le budget d'investissement a lui au contraire eu plus de recettes que de dépenses du fait de l'absence de travaux en 2022 et de la perception d'une subvention de 10 000 € sur l'investissement de l'année précédente.

L'enregistrement comptable de 2 ventes de logements réalisées le 15 décembre n'apparaît pas dans l'exercice comptable 2022.

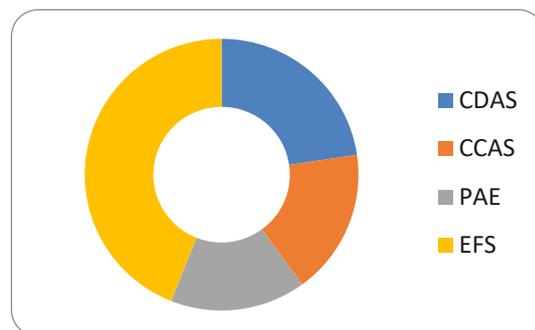
Le suivi comptable est géré par une comptable agent de la mairie, basée à la mairie.

## 9 - Le CCAS, un lieu, du partenariat au Pôle de Services de Proximité

Le CCAS est maintenant reconnu dans un lieu indépendant de la mairie, c'est-à-dire au sein du Pôle de Services de Proximité (PSP).

Voici la répartition des 4 principaux partenaires présents au PSP :

CDAS *	CCAS **	PAE ***	EFS ****	Total
555	424	393	1 077	2 449
23 %	17 %	16 %	44 %	100,00 %



\* Centre Départemental Action Sociale : 5 demi-journées par semaine

\*\* Centre Communal d'Action Sociale : 2 demi-journées de permanence par semaine

\*\*\* Point Accueil Emploi : 5 demi-journées par semaine (matin)

\*\*\*\* Espace France Services : 24 heures d'ouverture par semaine

Les agents du CDAS sont les premiers partenaires du CCAS, notamment les assistantes sociales et leurs secrétariats.



### 91 – L'accueil des usagers au CCAS

L'agent du CCAS assure 2 permanences par semaine le lundi et vendredi après-midi au PSP.

Au-delà de l'accueil physique au CCAS, les entretiens téléphoniques sont en augmentation. Cela représente, en 2022, **688 heures d'accueils en rendez-vous physique ou téléphonique ou/et à domicile.**

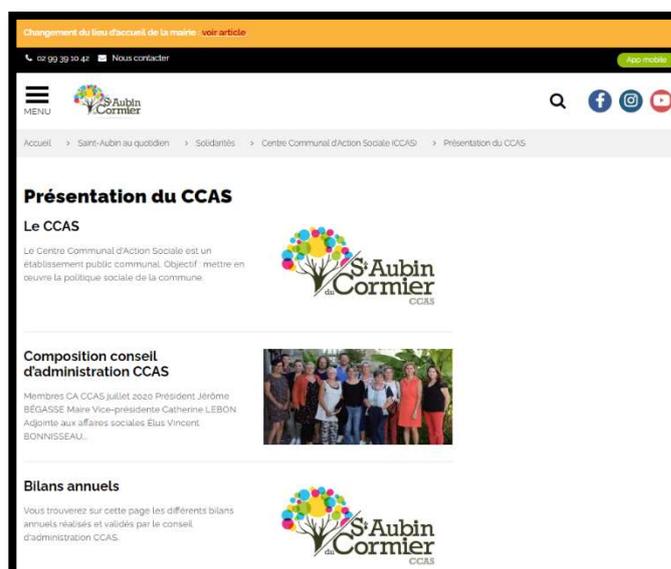
**424 personnes sont venues en 2022** pour rencontrer l'agent du CCAS, 535 en 2021, 321 en 2020 et 328 personnes en 2019.

Il s'agit principalement des demandes pour les logements sociaux, des démarches administratives, des aides financières ou d'accès au dispositif chèque eau, des conseils ou la récupération du courrier dans le cadre de l'élection de domicile.

En parallèle, des visites à domicile se développent avec la Vice-Présidente et les membres du réseau Monalisa pour mieux répondre aux difficultés des personnes (mobilité, écoute, soutien psychologique...).

### 92 – La communication

Le travail en lien avec le service communication de la mairie permet de mieux présenter les actions menées par le CCAS.



Cette année, c'est la réalisation de 16 nouvelles pages sur le site internet de la mairie, 3 vidéos sur la chaîne YouTube de la ville et 8 articles dans le Grand Staobin afin de relayer les actions du CCAS.

## 10 - Des perspectives pour 2023

### 101 – Réponse à l'appel à projet du conseil départemental : budget participatif



299 projets transmis au Département d'Ille et Vilaine dont celui de l'équipe citoyenne Monalisa de Saint Aubin du Cormier.



Voici la présentation du projet sur le site d'Ille et Vilaine :

L'équipe citoyenne, composée d'une dizaine de bénévoles, est soucieuse du bien-être des habitants. Elle multiplie les actions visant à améliorer la qualité de vie des seniors et ce, dans le cadre de la mobilisation nationale de lutte contre l'isolement social des aînés (visites à domicile, accompagnement dans les déplacements, temps de rencontre, repas/goûters festifs).

Dans le cadre de nos actions que nous souhaitons développer, nous aimerions faire l'acquisition d'un vélo-triporteur électrique permettant de transporter des personnes à mobilité réduite.

Ce type de véhicule, respectueux de l'environnement, permettrait à notre équipe de faciliter les déplacements des personnes âgées que nous accompagnons dans le cadre de nos activités qui visent à développer ou à maintenir la vie sociale des plus fragiles (résidant dans la commune ou en structures).

Nous imaginons également mettre ce vélo triporteur à la disposition des habitants ou associations de la ville pour permettre aux personnes, ayant un périmètre de marche réduit, de profiter de balades en famille ou de se rendre de manière plus ludique à des événements ou manifestations organisés dans la ville et ainsi retrouver le plaisir de se déplacer à vélo sans le moindre effort.

De plus, dans le cadre de la semaine de la mobilité organisée en octobre par la municipalité, un vélo-triporteur a été mis à disposition de notre équipe pour faire un essai auprès de nos bénéficiaires. Ces derniers ont énormément apprécié pouvoir se déplacer avec ce mode de transport et a permis à certains de redécouvrir des lieux qui ne leur étaient plus accessibles du fait de leur difficulté de mobilité.

### 102 – Les perspectives

Les objectifs du CCAS pour les prochaines années visent à :

- Poursuivre et renforcer l'accompagnement des plus fragiles ;
- Favoriser le vivre-ensemble ;
- Faire évoluer le parc immobilier pour toujours mieux répondre aux besoins.

